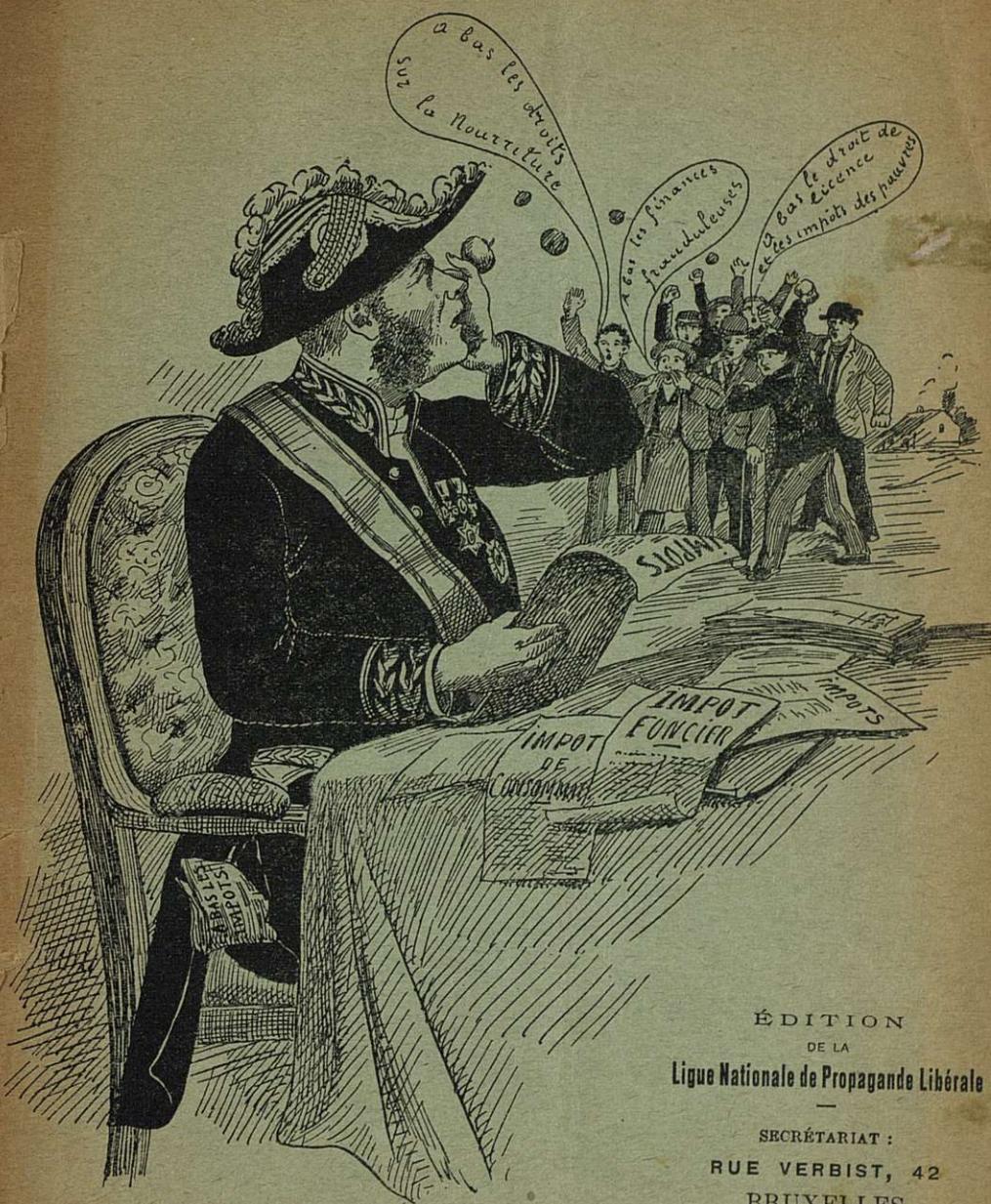


La Gestion Financière du Gouvernement Clérical



ÉDITION
DE LA
Ligue Nationale de Propagande Libérale

—
SÉCRÉTARIAT :
RUE VERBIST, 42
BRUXELLES

Édit. Lepoint, 2 février 1912

Report of the
Resurvey

La Gestion Financière du Gouvernement Clérical

Le gouvernement catholique se vante à toute occasion d'être l'auteur de la prospérité du pays par sa bonne administration des finances. Il va même jusqu'à prétendre que, depuis son arrivée au pouvoir, il n'a jamais augmenté les impôts. Les deux affirmations sont également inexactes.

Si le pays jouit d'une grande prospérité industrielle et commerciale, il ne le doit pas au gouvernement catholique, mais au labeur intense de sa population et au développement énorme que les machines ont donné à l'industrie dans le monde entier.

Quant aux impôts, un simple raisonnement prouve combien l'affirmation des catholiques est audacieuse.

I

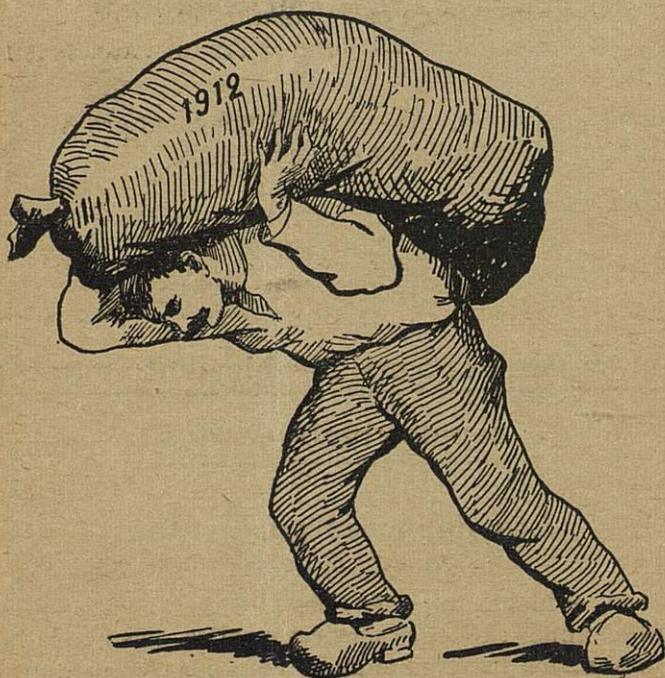
Les impôts ont considérablement augmenté depuis vingt-sept ans

Les dépenses augmentent

Il est évident que les besoins du pays augmentent d'année en année ; tous les services publics, tels que la justice, l'instruction, les travaux publics, l'armée, etc., etc., se développent sans cesse et coûtent de plus en plus cher. Aussi les



Les impôts en 1885



Les impôts en 1912

dépenses totales de l'Etat, qui étaient en 1885, quand les catholiques sont arrivés au pouvoir, de fr. 42.50 par tête d'habitant, sont montées en 1912 à 65 fr. ; elles ont donc augmenté de fr. 22.50, de plus *de moitié*.

Comment on fait face aux dépenses

Le gouvernement n'a que deux moyens de couvrir ses dépenses : ou bien par ses revenus (bénéfice des chemins de fer, postes et télégraphes, produits de ses domaines), ou par les impôts. Or les revenus de l'Etat n'ont augmenté, depuis 1885, que de 10 francs par tête d'habitant, tandis que nous avons vu que les dépenses se sont accrues de fr. 22.50 par habitant : le surplus de fr. 12.50 est nécessairement couvert par l'impôt. Nos ministres catholiques, qui ont toutes les qualités, ne possèdent cependant pas encore le secret de payer 65 francs de dépenses avec fr. 52.50 de recettes !

Augmenter l'impôt.

Les impôts ont augmenté

Notre raisonnement est confirmé par les chiffres suivants, tirés des budgets de 1885 et de 1912, auxquels nous avons joint celui de l'année intermédiaire 1900.

Années	Population	Dépenses de l'Etat sauf les chemins de fer	Dépenses par tête d'habit.	Revenus de l'Etat	Revenus par tête d'habit.	Impôts directs et indirects	Impôts par tête d'habit.
1885	5,850,000	249 millions	42 1/2 fr.	64 millions	11 francs	185 millions	31 1/2 fr.
1900	6,690,000	336 »	50 1/2 »	94 »	14 »	242 »	36 1/2 »
1912	7,400,000	481 »	65 »	156 »	21 »	325 »	44 »

Que nous apprend ce tableau ?

L'impôt a augmenté depuis vingt-sept ans de fr. 12.50 par tête d'habitant, soit de plus d'un tiers. Son accroissement moyen par an a été de 46 centimes, alors que sous les Gouver-

x sur 31.50

3 fois plus.

nements précédents, de 1870 à 1885, il ne s'était accru que de 14 centimes par an, moins d'un tiers. Et le gouvernement catholique ose prétendre qu'il n'a pas touché aux impôts !

Non seulement il a augmenté considérablement les impôts, mais il l'a fait d'une façon tout à fait injuste et défavorable pour la classe des travailleurs. En voici la démonstration.

II.

Notre système d'impôts

est souverainement injuste

estls / val. locat. / mobil / partiel fait

Les deux espèces d'impôts

On distingue deux sortes d'impôts : 1° les impôts directs, qui figurent sur les feuilles de contributions, et qui comprennent surtout les contributions foncières et personnelles et les patentes ; 2° les impôts indirects, qu'on ne trouve pas sur les feuilles de contributions, et qui comprennent surtout les droits d'entrée (douanes), les droits sur l'alcool, sur la bière, sur le sucre, sur la margarine, sur le tabac, les droits d'enregistrement et de transcription, le timbre et les droits de succession.

entrée / accises / impôts

L'impôt direct

L'impôt direct tel qu'il est établi chez nous date de plus de cent ans. Il est complètement suranné, démodé, et ne répond plus du tout aux besoins d'un État moderne. Mais on pourrait dire à sa défense qu'il est plus ou moins proportionné à la fortune du contribuable. Celui qui possède plus de terres, qui habite une plus grande maison, qui a un plus beau mobilier, en un mot, celui qui est plus riche, payera plus d'impôts directs que son voisin moins fortuné. Celui qui possède peu, paye peu ; celui qui ne possède rien, ne paye rien. Le pauvre dépourvu de tout bien échappe donc complètement à l'impôt direct, ce qui n'est que justice.

L'impôt indirect

Ce n'est pas le cas pour l'impôt indirect. On a beau être pauvre, il faut boire et manger. Or, l'impôt indirect atteint précisément les objets de première nécessité dont personne ne peut se passer : la bière, le sucre, la margarine, la viande, etc. De cette façon, l'impôt indirect frappe le pauvre inévitablement et impitoyablement.

Mais ce qui est encore plus injuste, c'est qu'il le frappe autant que le riche. En effet, un homme ne peut pas boire et manger plus qu'à sa faim et à sa soif. L'impôt de consommation est donc limité et atteint tout le monde dans la même mesure. Enfin pour certains produits, tels que la bière et la margarine, qui sont surtout consommés par la classe pauvre, celle-ci supportera presque exclusivement le poids des impôts.

C'est pourquoi les impôts indirects sont une criante injustice, une véritable exploitation de la classe des travailleurs, sur laquelle ils pèsent lourdement à la décharge de la classe possédante.

La proportion

Ceci dit, voyons quelle a été la proportion des impôts directs et indirects pour 1885, 1900, 1912.

Le tableau ci-dessous nous l'indique.

Années	Impôts directs Total	Impôts directs par tête d'habitant	impôts indirects Total	Impôts indirects par tête d'habitant	Impôt total par tête d'habitant	Proportion des impôts indirects
1885	49 millions	8 1/2 fr.	136 millions	23 francs	31 1/2 fr.	73 p. c.
1900	56 »	8 1/2 fr.	187 »	28 »	36 1/2 fr.	76 1/2 p. c.
1912	73 »	10 francs	252 »	34 »	44 francs	77 1/2 p. c.

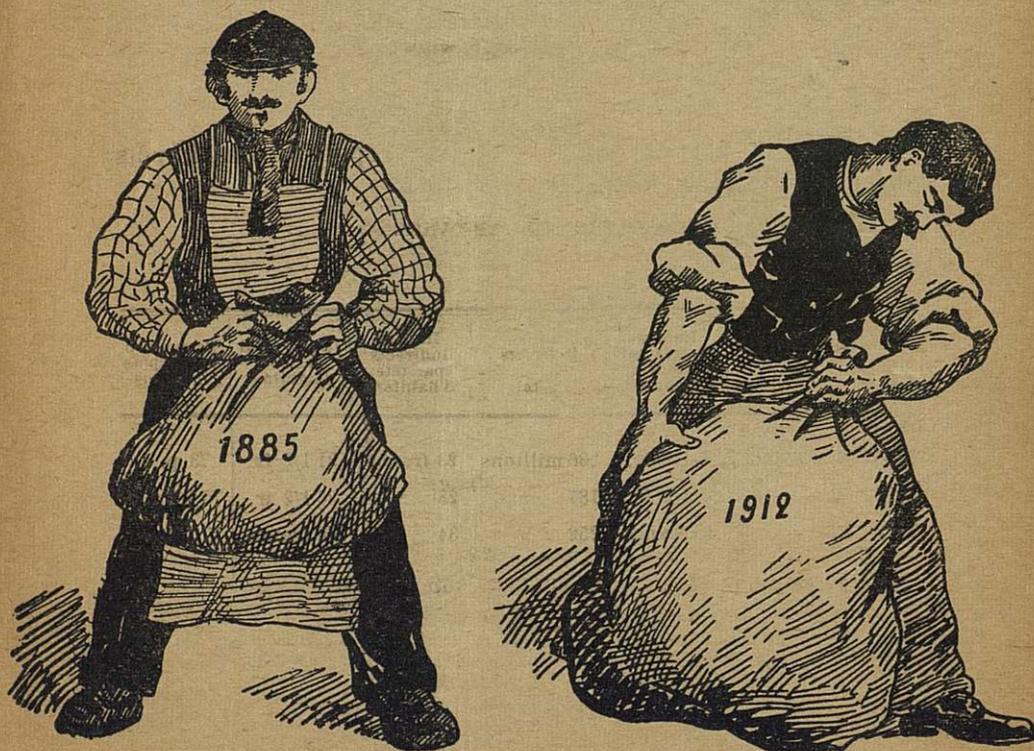
3 fr 50

11 f

12.50



L'impôt direct, qui frappe surtout le riche, n'a guère varié de 1885 à 1912.



L'impôt indirect, qui pèse le plus lourdement sur la classe laborieuse, a augmenté de moitié de 1884 à 1912.

Augmentation démesurée des impôts indirects

Ce tableau montre que sur le total des impôts que nous payons, plus des 3/4 sont des impôts indirects et 1/4 seulement des impôts directs. Tandis que les impôts directs n'ont augmenté en 27 ans que de fr: 1.50 par tête d'habitant, les impôts indirects, qui pèsent le plus lourdement sur les pauvres, se sont accrus de 11 francs. Ils ont passé de 23 à 34 francs. On peut donc dire avec raison que toute l'augmentation des impôts, pendant le règne des catholiques, s'est faite sur le dos de la classe pauvre.

L'exploitation des classes laborieuses

Voici un exemple qui le prouve clairement. L'impôt sur l'alcool rapporte pour 1912, 58 1/2 millions et l'impôt sur les bières 20 1/2 millions, soit en tout 79 millions, tandis que les droits d'entrée sur les vins ne sont que de 8 millions, donc un dixième. L'impôt sur les sucres est de 20 millions, sur la margarine de 450,000 francs, sur les tabacs de plus de 2 1/2 millions. Les droits d'entrée sur la viande, les conserves, le beurre, sur les fruits, se sont montés, en 1909, à 12 1/2 millions.

Alors que tous les gouvernements sérieux s'efforcent de diminuer au contraire les impôts indirects, le nôtre les aggrave constamment.

Hypocrisie

Et pourquoi fait-il cela ?

D'abord pour favoriser la classe possédante et ensuite pour masquer la vérité. Il espère cacher les impôts indirects au pays parce qu'ils ne figurent pas sur les feuilles des contributions, et alors il a l'audace d'affirmer, à toute occasion, qu'il n'a pas augmenté les impôts.

C'est un procédé jésuitique, indigne d'un gouvernement qui se respecte.

La vie chère

Quelle est la conséquence naturelle de cette politique ? C'est le renchérissement de tous les objets de consommation et de première nécessité, le renchérissement de la vie dont tout le

monde se plaint et qui frappe spécialement la classe ouvrière et la petite bourgeoisie.

Le prix moyen des denrées alimentaires a augmenté de



Ce qu'on avait il y a trente ans et ce que l'on a aujourd'hui pour le même argent

28 p. c. en quinze ans. Le prix des pommes de terre a doublé depuis dix ans; le café a monté de 2 francs à fr. 2.60; la chicorée, de 36 centimes à 72 centimes; le sucre, de 64 centimes à 86 centimes, etc., etc.

C'est au gouvernement et à sa politique financière injuste et égoïste qu'incombe la responsabilité de la crise que nous traversons.

III

Le gouvernement catholique

abuse de l'emprunt

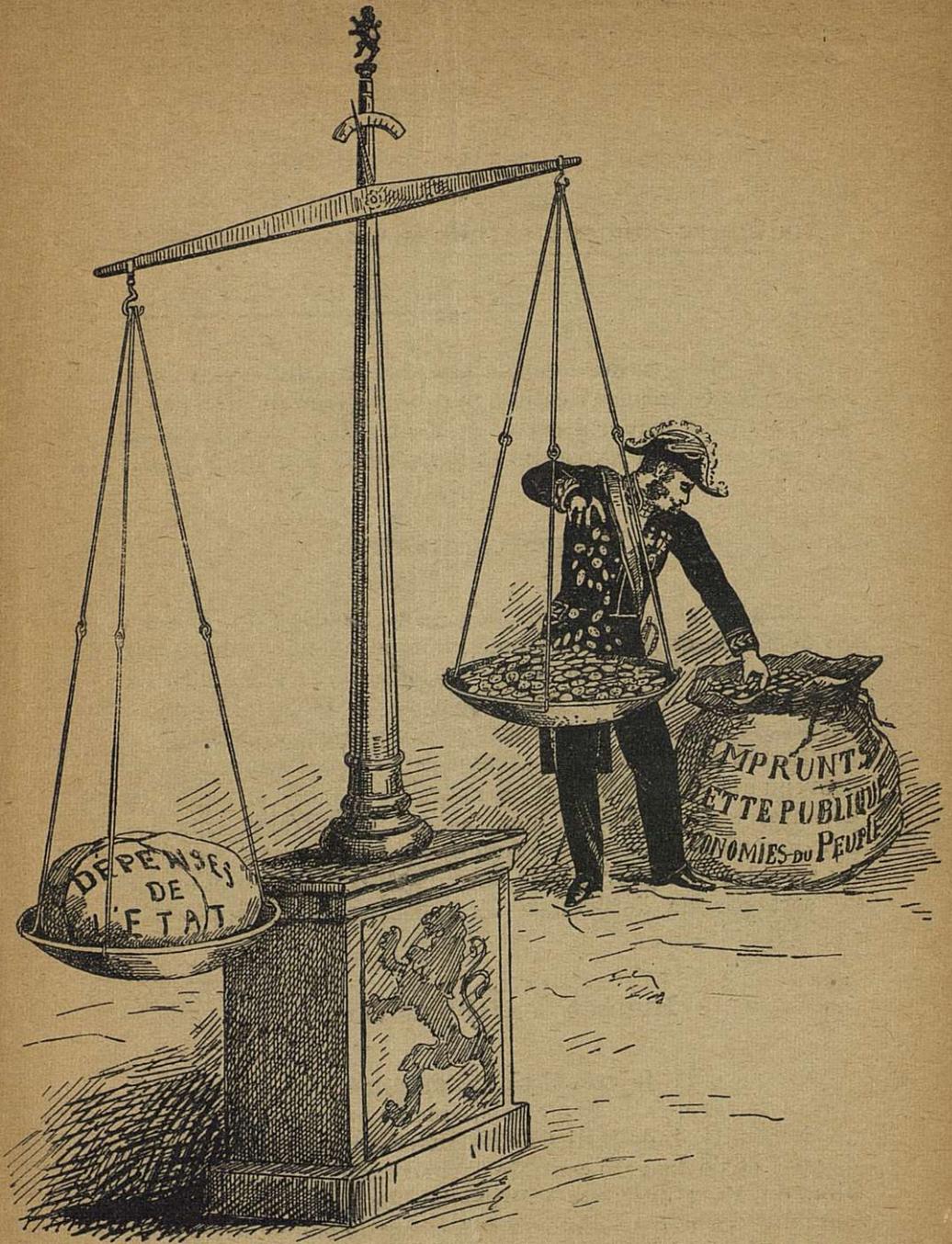
L'exploitation de l'impôt indirect n'est pas la seule façon dont le gouvernement catholique exerce l'art de tromper le pays, art dans lequel il est passé maître. Il y en a une autre qui est tout aussi hypocrite et dangereuse pour le pays. La voici :

Budget ordinaire

Tous les ans, le gouvernement inscrit dans un tableau les dépenses qu'il prévoit pour chaque administration, par exemple, pour la Justice, pour l'Agriculture, pour l'Industrie, l'Instruction, etc., etc. L'ensemble de ce tableau forme le *budget ordinaire* dont les dépenses sont payées par les revenus de l'Etat et par les impôts. Comme ceux-ci sont *annuels*, il est convenu que dans le budget ordinaire on fait figurer toutes les dépenses qui reviennent tous les ans : les traitements des fonctionnaires de l'Etat, l'entretien des bâtiments et des routes, les subsides aux provinces et aux communes, bref, tout ce qui ne sort pas de l'ordinaire. C'est pourquoi on l'appelle le « budget ordinaire ».

Budget extraordinaire

Mais à côté de cela il y a chaque année des dépenses qui ne sont faites qu'une seule fois, comme par exemple la construction du Palais de Justice de Bruxelles, du port de Zeebrugge, du port et de la gare centrale d'Anvers, de la jonction Nord-Midi, du Mont des Arts à Bruxelles, etc., etc. Ces dépenses sont appelées *extraordinaires* et forment le budget extraordinaire. Elles ne sont pas couvertes par les revenus de l'Etat et



Comment on équilibre le budget en empruntant et en endettant le pays.

les impôts, comme les dépenses ordinaires, parce qu'elles ne sont pas annuelles comme celles-ci. L'Etat se procure l'argent nécessaire pour ces travaux extraordinaires au moyen d'emprunts qui constituent la rente belge ou la dette publique.

Le gouvernement clérical belge est le seul qui couvre par l'emprunt les dépenses extraordinaires

Dans la plupart des autres pays, notamment en France et en Angleterre, les dépenses extraordinaires sont couvertes par l'impôt comme les ordinaires, pour ne pas trop grossir la dette publique, ce qui est toujours mauvais pour un pays. Mais le gouvernement catholique ne s'arrête pas à ces considérations : il emprunte à tour de bras, et tous les ans la dette publique s'accroît de 100 à 150 millions. Nous verrons tantôt les effets désastreux de cette façon de procéder.

Supercherie

Pourquoi le gouvernement catholique fait-il cela ? Parce que l'emprunt comme l'impôt indirect est une source cachée de revenus, dont la plupart des Belges n'ont pas connaissance. Le gouvernement a donc trouvé ce moyen très simple de dissimuler au pays une grosse partie de ses dépenses annuelles.

574
Ainsi, en 1911, le gouvernement a dépensé 424 millions pour les dépenses ordinaires (justice, armée, instruction, etc.) et à côté de cela il a déboursé environ 150 millions pour les dépenses extraordinaires ; il a donc considérablement augmenté la dette publique.

Mais le gouvernement catholique va plus loin encore dans la voie de la supercherie : tous les ans il fait passer au budget extraordinaire une quantité de dépenses ordinaires qu'il fait ainsi payer par l'emprunt.

Quelques exemples

Quand on répare une route, c'est une dépense ordinaire qui se représente tous les ans sur l'un ou l'autre point du pays. Malgré cela, le gouvernement a emprunté pendant ces trois dernières années 11 millions rien que pour réparer des routes ; quand on drague l'Escaut ou le port de Zeebrugge, pour empê-

cher leur ensablement, c'est encore un simple travail périodique et d'entretien. Mais comme il coûte très cher, le gouvernement préfère le dissimuler derrière le budget extraordinaire. Il a emprunté pour cela en quelques années plus de 20 millions.

Pour le chemin de fer c'est pire encore. Depuis 27 ans le gouvernement catholique a emprunté en moyenne 50 millions par an pour les chemins de fer. Et une grosse partie de ces millions a servi à payer des dépenses courantes. De ce fait la dette publique s'est accrue de 100, 200 ou 300 millions ; il est impossible de fixer le chiffre, parce que le gouvernement embrouille à dessein les comptes et en cache soigneusement tous les détails.

Un autre artifice dont il use pour les chemins de fer, c'est de ne pas démolir les vieilles locomotives et les vieux wagons hors d'usage. De cette façon il n'est pas obligé d'en racheter de nouveaux pour remplacer les anciens. Ceux-ci continuent à figurer à l'inventaire au prix qu'ils ont coûté, mais ils n'ont plus aucune valeur. On peut estimer cette *plus-value* frauduleuse à 100 millions environ.

Dangereuses conséquences

Par ces procédés le gouvernement réussit à diminuer fortement les dépenses réelles aux yeux du pays, tandis que d'un autre côté il gaspille des millions pour des travaux inutiles ou beaucoup trop coûteux, tels que le Mont des Arts, le port de Zeebrugge qui s'ensable, etc. etc. Mais pour les dépenses vraiment utiles il ne trouve pas d'argent. C'est faute d'argent que le pays est laissé sans défense, à la merci du premier envahisseur ; c'est faute d'argent que la question si importante des pensions de vieillesse n'a pas encore trouvé de solution.

VI.

La dette publique a augmenté

dans des proportions énormes

Notre dette publique

Ainsi le gouvernement catholique a emprunté beaucoup plus qu'il n'aurait dû faire. Les besoins du pays dépassent tous les ans les ressources ordinaires, il fallait bien combler

les déficits par des emprunts. La conséquence en est un accroissement exorbitant de notre dette publique, ainsi que le prouve le tableau ci-dessous.

Années	Dette publique, y compris les bons du trésor	Dette publique par tête d'habitant	Charges résultant de la dette publique	Charge par habitant
1885	1,771 millions	303 francs	86 millions	15 francs
1900	2,708 »	405 »	103 »	18 »
1912	3,950 »	530 »	158 »	21 »

La dette a beaucoup plus que doublé depuis que les catholiques sont au pouvoir. Elle a augmenté en moyenne de plus de 80 millions par an.

Charges annuelles

Rien que pour payer la charge de sa dette, l'État doit dépenser cette année-ci 158 millions, c'est-à-dire plus de la moitié de ce que coûtent tous les services publics réunis ou plus du double de ce que rapportent tous les impôts directs.

Comparaisons avec les autres pays

Si nous faisons le rapprochement avec d'autres pays, nous constatons que tous se trouvent, au point de vue de la dette publique, dans une situation bien meilleure que la nôtre. En voici la preuve :

Pays	Dette par tête d'habitant		Diminution	Augmentation
	1885	1910		
France	600	800	—	33 p. c.
Angleterre	504	451	10 p. c.	—
Italie	375	375	—	—
Hollande,	520	400	25 p. c.	—
Belgique	303	510	—	68 p. c.

Angleterre

Italie

Pays-Bas

Belgique

1885



504

375

1910

520

303



La hauteur des personnages est proportionnée au chiffre de la dette par tête d'habitant

481

375

400

510

Situation alarmante

Tandis que dans la plupart des autres pays la dette est restée stationnaire, ou a diminué, en Belgique elle a augmenté depuis l'arrivée du gouvernement catholique de plus des 2/3 par tête d'habitant, et cela malgré la forte augmentation de la

population, qui a pour effet de diminuer la part de la dette par habitant.

Que fait le gouvernement pour éteindre cette dette ?

Jusqu'en 1900 il n'a rien remboursé du tout ; depuis, il s'est décidé à procéder au remboursement de la dette. Mais comment le fait-il ? Au moyen d'un paiement annuel de 30 centimes par 100 francs !

Ainsi en 1911 on a remboursé 14 millions sur une dette de 4 milliards, mais on s'est empressé d'emprunter, au cours de la même année, une somme dix fois supérieure : près de 150 millions.

Attitude pitoyable du gouvernement

Le gouvernement se présente devant la Belgique comme le fils prodigue qui dirait à son père : « Oui, papa, j'ai fait des dettes, je dois 10,000 francs ; mais si j'ai commis quelques fautes jadis, voyez quel enfant économe je suis devenu : figurez-vous que cette année j'ai remboursé 30 francs. »

Est-ce bien tout ? dit le père. Et le fils finit par avouer : « Il est vrai que j'ai remboursé 30 francs, mais j'en ai emprunté de nouveau 300. » Voilà comment le gouvernement rembourse sa dette. Rembourser de cette façon, c'est vouloir vider l'Océan avec une écaille.

Baisse de la rente

La conséquence inévitable de cette façon de faire, c'est la baisse continue de la Rente.

En 1906 elle était encore au pair. Depuis, le gouvernement en a tellement jeté sur le marché, qu'il ne trouve plus d'acheteurs et qu'il doit l'émettre à un taux de plus en plus bas. La Rente qui valait en 1906 100 francs ne vaut maintenant plus que 88 francs. Cela fait depuis cinq ans une perte de 12 francs par 100 ou de 450 millions sur le total de la dette. Le gouvernement catholique fait donc perdre au pays par sa mauvaise gestion financière 90 millions par an.

Les carnets de rente déposés à la caisse d'épargne se

montent à 549 millions. Ils subissent par conséquent, par la baisse de la Rente, une perte de 66 millions, qui frappe exclusivement l'épargne populaire.

Les victimes

Un ouvrier qui, ayant confiance dans le gouvernement, a placé, il y a quelques années, ses économies sur un carnet de rente de la caisse d'épargne et qui doit retirer maintenant son argent pour acheter une maison ou un lopin de terre, perdra 120 francs par 1,000 francs placés.

Où s'arrêtera cette débâcle ?

Les bons du trésor et autres engagements qu'a pris le gouvernement se montent actuellement à environ 500 millions. On parle d'un emprunt de 3 1/2 p. c. pour faire face à ces engagements. Ce serait là une véritable catastrophe pour les détenteurs de la Rente actuelle à 3 p. c.

CONCLUSION

Non seulement le gouvernement catholique n'a pas tenu sa promesse de diminuer les impôts, faite quand il a pris le pouvoir, mais il les a augmentés dans des proportions formidables.

Non seulement il a augmenté l'impôt, mais il l'a fait d'une façon injuste qui frappe surtout le peuple, la classe ouvrière et les petits bourgeois.

Par ses énormes impôts de consommation, il a provoqué le renchérissement de la vie. Par suite de son système hypocrite de cacher les véritables dépenses de l'Etat, il a eu recours à l'emprunt d'une façon immodérée; il a augmenté outre mesure notre dette publique, ce qui a amené une forte baisse de la rente et une perte d'argent considérable pour le pays.

Voilà le bilan de 27 ans d'administration cléricale.

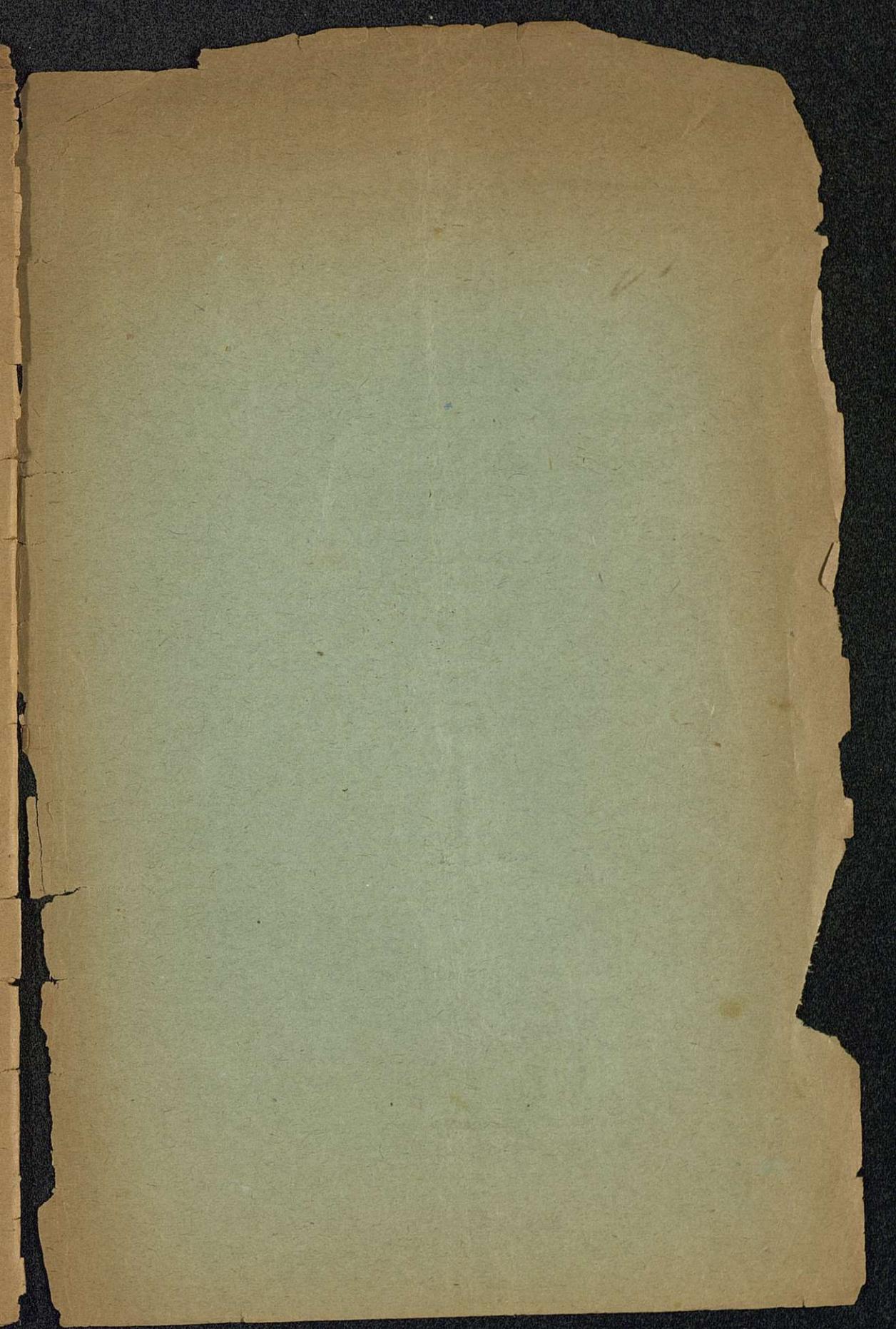
En 1884 le parti catholique a renversé le gouvernement libéral aux cris de :

A bas les gros impôts !

Cette année, c'est à notre tour d'aller à l'assaut du gouvernement catholique aux cris de :

A bas les impôts des pauvres !

A bas les finances frauduleuses !





BRUXELLES
IMPRIMERIE LOUIS VOGELS
Rue Verte, 48-50

